



## RAPPORT D'ACTIVITÉ FINANCIER

Année 2019

(Intervention du Secrétaire)

Cher Président, mon cher Jean-Charles, merci de me donner la parole.

MESDAMES, MESSIEURS, ET CHERS AMIS, BONJOUR

Je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence ce matin à cette assemblée.  
Lors de l'assemblée générale du 04 mai 2019

- quitus a été donné à l'unanimité au Conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice 2018, affectation du solde de trésorerie, réparti comme suit (2 525,40 € de banque +13,40 € en espèces) à titre de réserve avec report au 1er janvier 2019.

Je vais vous énumérer à présent le compte rendu financier de l'année 2019.

### COMPTE - RENDU FINANCIER

Le compte de résultat pour l'exercice 2019 se présente conformément aux écritures portées au registre de comptabilité de la façon suivante :

1 - Au titre des produits (ou recettes)		
I-1	cotisations 2018 (47 adhérents à 10 euros)	470,00 €
I-2	Cotisations en retard (2)	20,00 €
I-2a	Intérêts livret A	7,07 €
I-3	Dons adhérents	18,20 €
	<b>TOTAL</b>	<b>515,27 €</b>
I-4	Participations aux repas AG (53 adhérents et conjoints) Dont Mme Lamache, plus 2 personnes de la famille de Robert LAJOYE et 4 personnes de la famille de Gilbert LEBACHELEY	1 860,00 €
	<b>Total des produits</b>	<b>2 375,27 €</b>
II - Au titre des Charges (ou dépenses)		
II-11	Frais engagés lors de l'A G du 28 avril 2018	
II-12	Frais de restaurant 60 repas à 31,00 €	1 860,00 €
II-13	Frais d'apéritif, gâteaux et boissons.	118,71 €
II-14	Location salle de Jobourg	54,30 €
II-15	Frais assurance MACIF	93,30 €
II-16	Fleurs décès Madame DEVESA	17,95 €
	<b>Total II- 1</b>	<b>2 144,26 €</b>

II – 2 Frais de Fonctionnement		
II-21	Frais de PTT (affranchissements)	94,03 €
	Total II – 2	94,03 €
	(Charges) 2 144,26 € + 94,03 €	<b>2 238,29 €</b>
Ce qui entraîne un déficit des produits sur les charges (ou bénéfice)		<b>136,98 €</b>
Le solde créditeur au 31 décembre 2018 reporté au 1er janvier 2019, à titre de réserve était de :		2 538,80 €
Ce qui porte le montant de trésorerie au 31 décembre 20 19 à		<b>2 675,78 €</b>
<b>Deux mille six cents vingt cinq euros et quarante centimes</b> se répartissant de la façon suivante:		
	• compte caisse (ou espèces)	17,25 €
	• Compte Crédit Agricole	2 675,78 €
		<b>2 693,03 €</b>
Crédit Agricole réparti comme suit		
	Livret A :	950,98 €
	Compte caisse : 1724,80 €	<b>2 675,78 €</b>

Conformément aux statuts, le président vous donnera lecture de la résolution qui sera soumise à votre approbation.

Elle aura trait au présent rapport d'activité, quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2019 et affectation du résultat au fond de l'association pour un montant de 2 693,03 €, au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Chers amis, je vous remercie de m'avoir écouté avec une grande attention.  
Je vous souhaite une excellente journée et un très bon appétit.

**Le secrétaire - trésorier**  
**Jean-Marie Poirier**

**BILAN FINANCIER**

Année 2020

Pour 2020, mon report de solde du 31 décembre 2019 reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2020 se décompose comme suit : 2675,78 € de banque et 17,25 € en espèces, soit 2693,03 € à titre de réserve avec report au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

1 - Au titre des produits (ou recettes)		
I-I	Intérêts livret A	7,13 €
<b>Total des produits</b>		<b>7,13 €</b>
II - Au titre des Charges (ou dépenses)		
II-12	Frais assurance MACIF	92,98 €
II-13	Frais divers papier et photocopies encres courses LECLERC	97,30 €
<b>Total II- 1</b>		<b>190,28 €</b>
II – 2 Frais de Fonctionnement		
II-21	Frais de PTT (affranchissements)	58,20€
<b>Total II – 2</b>		<b>58,20 €</b>
	(Charges) 190,20 €+58,20€	<b>TOTAL II 248,48 €</b>
Ce qui entraîne un déficit des produits sur les charges (ou bénéfice)		<b>-241,35 €</b>
Le solde créditeur au 31 décembre 2020 reporté au 1er janvier 2021 est de 2451,68 €. (Banque 2 434,43 € et 17,25 € espèces) <b>Deux mille six cinq cents vingt cinq euros et quarante centimes</b> se répartissant de la façon suivante:		
	• compte caisse (ou espèces)	17,25
	• Compte Crédit Agricole	434,43
<b>TOTAL</b>		<b>2 451,68 €</b>
Crédit Agricole réparti comme suit	Livret A :	958,11 €
	Compte caisse : 1476,32 €	<b>2 434,43 €</b>

Quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2020 et affectation du résultat au fond de l'association pour un montant de **2 451,68 €**, au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le secrétaire – trésorier  
Jean-Marie Poirier



AG du 22.04.2023

## BILAN FINANCIER

Année 2021

Pour 2021, mon report de solde du 31 décembre 2020 reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2021 se décompose comme suit : 2434,43 € de banque et 17,25 € en espèces, soit 2 451,68 € à titre de réserve avec report au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

1 - Au titre des produits (ou recettes)		
I-I	Intérêts livret A	4,98 €
<b>Total des produits</b>		<b>4,98 €</b>
Ce qui porte le montant de trésorerie au 31.02.2021 (2 451,68 €+4,98 €)		<b>2 456,66 €</b>
Le solde créditeur au 31 décembre 2021 reporté au 1er janvier 2022 est de 2 456,66 €. (Banque 2 434,43 € et 17,25 € espèces)		
	• Livret A	963,09 €
	• Compte caisse	1 476,32 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 439,41 €</b>

Quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2021 et affectation du résultat au fond de l'association pour un montant de **2 456,66 €**, au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le secrétaire - trésorier  
Jean-Marie Poirier



AG du 22.04.2023

## BILAN FINANCIER

Année 2022

Pour 2022, mon report de solde du 31 décembre 2021 reporté au 1<sup>er</sup> janvier 2021 se décompose comme suit : 2439,41 € de banque et 17,25 € en espèces, soit 2 456,66 € à titre de réserve avec report au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

1 - Au titre des produits (ou recettes)		
I-I	Intérêts livret A	4,81 €
<b>Total des produits</b>		<b>4,81 €</b>
II - Au titre des Charges (ou dépenses)		
II-12	Fleurs décès de Madame DARTHENAY et don du cœur Décès J-C DUVAL	74,90 €
Total II- 1		<b>74,90 €</b>
Le 31.01.2022 achat d'une carte de condoléances pour le décès de J-C DUVAL - Espèces		<b>-2,00 €</b>
TOTAL ESPECES		<b>15,25 €</b>
Le solde créditeur au 31 décembre 2022 reporté au 1er janvier 2023 est de 2 384,57 € . (Banque: 2 369,32 € et 15,25 € espèces)		<b>2 384,57 €</b>
• Livret A		967,90 €
• Compte caisse		1 401,42 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 369,32 €</b>

Quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2021 et affectation du résultat au fond de l'association pour un montant de **2 456,66 €**, au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le secrétaire - trésorier  
Jean-Marie Poirier